



Syndicat
Intercommunal
d'Études
des Mobilités
Urbaines
Marne-la-Vallée

**COMITÉ
SYNDICAL**

**Date
convocation :
07 octobre 2024**

**Date de la
séance :
15 octobre 2024**

**Les membres en
exercice sont : 35
Quorum : 19
Membres présents :
19
Membres
représentés : 2
(Pouvoirs)
Total votants : 21**

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS

Séance du 15 octobre 2024

L'an deux mil Vingt-quatre, le 15 octobre, les membres du Comité Syndical du Syndicat Intercommunal d'Études des Mobilités Urbaines (SIEMU) de Marne-la-Vallée se sont réunis au SIAM 13 avenue de la Courtilière 77400 Saint-Thibault-des-Vignes.

ÉTAT DE PRÉSENCE

**COMMUNAUTÉ DE
COMMUNES DU VAL
BRIARD**

Présents :
DUTARTRE Sonia

**COMMUNAUTÉ
D'AGGLOMÉRATION
DE MARNE ET
GONDOIRE**

Présents :
Mme, BONNOT Valérie, M.
COLAISSEAU Olivier, M DJIGO Alioune,
Mme DUPRE Isabelle, Mme GENDRE
Geneviève, M. JAHIER Patrick, M.
MACLE Claude (suppléant de M.
SALVAGGIO), Mme PETITOT Michèle,
M. POTTIER Jacques, M. PUCCINELLI
Ludovic (Suppléant de Mme TORTRAT),
M. VOURIOT Sinclair

**VAL D'EUROPE
AGGLOMÉRATION**

Présents :
M. AFFRE Alexandre, M. ARNAUD
Serge. M. CHARPENTIER David, M.
GARROUSTE Michel. M. LENGLET
PATRICK (Suppléant de M. POUPART),
M. MARSAUD Cyril, M. PITARI
Francesco

EXCUSÉS

M. AUVRELE Patrick, Mme BOUARABA
Saïda, Mme CAPDEVILA Aurore, M.
CHEVALIER Daniel, M. CHEVALIER
Luc, Mme CHEVALLIER Sylvia, M.
COMPARET Philippe, M. DA SILVA
Manuel, M. FOURNIER Dominique, M.
GAILLARD Julien, Mme GBIORCZYK
Anne, M. JOUDRAIN Patrick, M.
KOLOPP Alain, M. MASSON Alain, m.
POUPART Antoine, m. SALVAGGIO
Tony, M. SIMON Laurent, M. TAUPIN-
GARDIN Patrick, Mme TORTRAT
Nathalie

Pouvoirs :

M. GAILLARD donne pouvoir à M. VOURIOT
M. DA SILVA donne pouvoir à M. POTTIER

DELIBERATION N° 18/2024

OBJET : APPROBATION DES MODALITES DE REMPLACEMENT DU VICE-PRESIDENT DEMISSIONNAIRE

Vu le code Général des collectivités territoriale (CGCT), et notamment ses articles L5211-6-2, L5211-10 et L5211-6,

Vu les statuts du Syndicat Intercommunal d'Etudes des Mobilités Urbaines (SIEMU) Marne-la-Vallée validés par arrêté Préfectoral n° 2021/DRCL/BLI/N°38,

Vu la délibération n° 17/2020 du Comité Syndical du 23 juillet 2020, portant élection du Président,

Vu la délibération n° 18/2020 fixant le nombre de Vice-Président à 10 (dix), sans autre membre du Bureau Syndical,

Vu la délibération n° 19/2020 portant élection des Vice-présidents,

Vu la délibération n° 20/2020, modifiée par la délibération n° 28/2020 adoptant le règlement intérieur du Syndicat et portant détermination de la composition du Bureau Syndical,

Considérant la démission de Monsieur Serge SITHISAK de ses fonctions de Vice-président du SIEMU,

Entendu l'exposé du Président,

Après en avoir délibéré, le Comité Syndical, à l'unanimité

CONSTATE la démission du Vice-Président, représentant de la Communauté d'Agglomération de Marne et Gondoire (CAMG),

CONFIRME que le nombre de Vice-présidents demeure fixé à 10 (dix),

DECIDE d'élire un nouveau Vice-président qui prendra automatiquement place au 8^{ème} rang des vice-présidents déjà élus en lieu et place de Monsieur Serge SITHISAK, Vice-président démissionnaire,

Le Président est chargé de l'exécution de la présente délibération qui sera transmise :

- Au représentant de l'État en Préfecture de Melun.

Pour extrait conforme au registre des délibérations.

Fait et délibéré au Syndicat de Transport,
les jours, mois et an que dessus.

REÇU EN PREFECTURE

le 17/10/2024

Application agréée E-legalite.com

La présente délibération, publiée et transmise au représentant de l'État est immédiatement exécutoire.

Transmis en préfecture le
Pour ampliation

Le Président,
Sinclair VOURIOT



REÇU EN PREFECTURE

le 17/10/2024

Application agréée E-legalite.com



REÇU EN PREFECTURE

le 17/10/2024

Application agréée E-legalite.com